

**Année 2017  
N° 5**

**Mai 2017**



# ANGLARS-JUILLAC...

## « Au Cœur du Vignoble »

**Dans ce Numéro :**

<i>Mot du Maire</i>	<i>Pages</i> 1- 2
<i>Environnement (le tri sélectif)</i>	<i>Page</i> 3
<i>Budget Communal</i>	<i>Pages</i> 4- 5
<i>Infos Pratiques « Le moustique »</i>	<i>Pages</i> 6- 7
<i>Club de l'Ami-</i>	<i>Page</i> 8
<i>Embellissement</i>	<i>Page</i> 9
<i>Ecole Maternelle</i>	<i>Page</i> 10
<i>Bibliothèque</i>	<i>Page</i> 11
<i>Etat Civil</i>	<i>Page</i> 11
<i>Trésor Public</i>	<i>Page</i> 11
<i>ADAPAEF</i>	<i>Page</i> 12
<i>Société de Chasse</i>	<i>Page</i> 13
<i>ASA Irrigation</i>	<i>Page</i> 13
<i>Association Tennis Club</i>	<i>Page</i> 14
<i>Infos Mairie</i>	<i>Page</i> 15
<i>Cimetière d'Anglars</i>	<i>Page</i> 15
<i>Festivités</i>	<i>Page</i> 16
<i>Infos Pratiques Les Numéros Utiles</i>	<i>Pages</i> 17- 18

## *Le Mot du Maire*

Mesdames, Messieurs,

Les récentes gelées subies par nos vignes et nos vergers ont largement entamé le moral des agriculteurs de notre commune. Les dégâts les plus marquants rappellent ceux de 1977 ou ceux de 1991. Les nuits du 19 au 20 et du 20 au 21 avril ont connu des températures négatives jusqu'à -1,8°C sous abri entre 5h et 7h du matin. Dans les nuits du 26 au 27 et du 27 au 28 avril, le gel (-1,1°C en moyenne) a duré de 1h à 7h du matin avec un taux d'humidité de 95 %. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, en espérant que la solidarité nationale n'oublie pas les pertes subies... Nous sommes en train d'engager une action concertée auprès de l'État et des divers services concernés avec la communauté de communes et les différents organismes professionnels.

A propos de la communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, un transfert de compétences de documents d'urbanisme est effectif depuis le 27 mars 2017. A cette date, la communauté de communes se substitue aux communes pour toutes les décisions et actes afférents aux procédures en cours (PLU : Plan Local d'Urbanisme et cartes communales) ou pour toute évolution nouvelle des documents existants. Un PLU Intercommunal couvrira l'ensemble du territoire intercommunal. Il se substituera aux documents communaux, il est programmé pour la fin de l'année 2017. Il visera notamment à prendre en compte la réduction des gaz à effet de serre, la préservation et la remise en état des continuités écologiques, la maîtrise de l'énergie, l'accès au logement et un urbanisme rénové avec en particulier, l'introduction d'objectifs de la réduction de la consommation d'espace.

AQUARESO, notre alimentation en eau potable, qui s'occupe de l'assainissement collectif et qui contrôle l'assainissement non collectif (les particuliers isolés) a voté la fusion de son syndicat avec celui de la région de Cazals. Nous aurons un délégué pour notre commune.

Nous effectuerons cet été un chantier jeunes en accord avec le service enfance jeunesse. Ce chantier sera réalisé du 31 juillet au 4 août. Il consistera à aménager le terrain municipal en bordure du Lot.

La Commission Tourisme de la Vallée du Lot et du Vignoble a mis au point des petits circuits pédestres, permettant la découverte de la vallée et des causses avoisinants.

La Commission Économie du 14 mars 2017 travaille à l'aménagement d'espaces de co-working, le plus proche pour nous devrait se situer à Prayssac (salle informatique, fonctionnement en réseau, activités économiques...).

Le Président du Département du Lot, Serge RIGAL, a créé une carte interactive pour permettre un accès unique aux données publiques du territoire : services, équipements, points d'intérêts... Plus de 1000 points répertoriés. La carte interactive « *Services près de chez moi* » est accessible depuis la page d'accueil du site [www.lot.fr](http://www.lot.fr).

Les travaux de la Chapelle Nord de l'église de La Tour sont lancés.



Francis LAFFARGUE

## Le Mot du Maire (suite)

.../...

Nous avons voté le compte administratif 2016 et le budget prévisionnel 2017, dont vous trouverez quelques éléments dans ce bulletin.

Sur notre commune, les élections présidentielles ont connu un bon taux de participation (82%) : voter est un devoir.

Si Voltaire a dit « la politique est le moyen pour des hommes sans principe de diriger des hommes sans mémoire », maxime de son époque, faisons en sorte que les politiques qui nous représentent défendent l'intérêt général avec honnêteté, et ne perdons pas la mémoire car depuis 70 ans, nous n'avons pas connu de conflits sur notre sol et à chaque fois que nous nous rendons au monument aux morts, ils nous le rappellent.



© FL - insolite sur la commune

Insolite sur la Commune

Insolite près du Lot



© FL - stèle GABAUDET

Stèle GABAUDET



© FL - insolite près du Lot



© FL - Place de République, Paris, état d'urgence

Place de République, Paris, état d'urgence

## Environnement

### Petits rappels sur le traitement des déchets :

Bien que nous soyons tous particulièrement soucieux de l'application de la réglementation sur le traitement de nos déchets et l'utilisation des bacs mis à notre disposition pour les y jeter, force est de constater qu'il y a encore quelques récalcitrants qui confondent emplacements communaux de récolte et déchetterie sauvage...

Rappels : sur les points de récoltes nous trouvons :

- **des récup 'verre pour le verre recyclable** : bouteilles, bocaux et pots (sans bouchon ni couvercle)
- **des bacs verts pour les produits recyclables** : papiers non souillés (journaux, papiers, prospectus enveloppes), emballages carton (boites et briques), métalliques (boites de conserve, canettes en métal, aérosols, barquettes métal, petits emballages...) et plastiques (bidons, bouteilles, flacons, boites, pots, barquettes, films, sachets, tubes, gobelets...)
- **des bacs gris pour les petits déchets ménagers non recyclables** (déchets non toxiques évidemment)

**Tous les autres déchets non ménagers, volumineux, ou toxiques doivent être emportés dans les déchetteries locales ( Le Lot ne fait pas partie des déchetteries...)**

Enfin et ceci touche directement nos porte-monnaie, la facturation du tri des recyclables permet d'appliquer à chaque collectivité une tarification différenciée selon :

- la quantité recyclée (kg/an/habitant)
- le taux de refus des produits à recycler lors du tri dans les bacs.

Ex : beaucoup de recyclables et faible taux de refus, 45 euros/bac. Peu de recyclables et taux de refus élevé, 90 euros/bac. Il semblerait que nous soyons plus près du second tarif que du premier...

Donc, il nous appartient de poursuivre notre effort afin de trier mieux...et de payer moins !!!

Christian MARTY  
référent environnement communal  
auprès du SYDED du Lot

# Simplifiez vous le Tri

## EMBALLAGES EN VERRE



Les bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre **sans les bouchons, les couvercles et les capsules**



## EMBALLAGES PLASTIQUES / METALLIQUES



Les bouteilles et flacons en plastique, les canettes, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les aérosols non dangereux **vous pouvez laisser les bouchons**



## PAPIERS / CARTONNETTES



Les journaux, magazines, catalogues et prospectus, les enveloppes blanches, les cartonnets **sans leurs films plastiques**

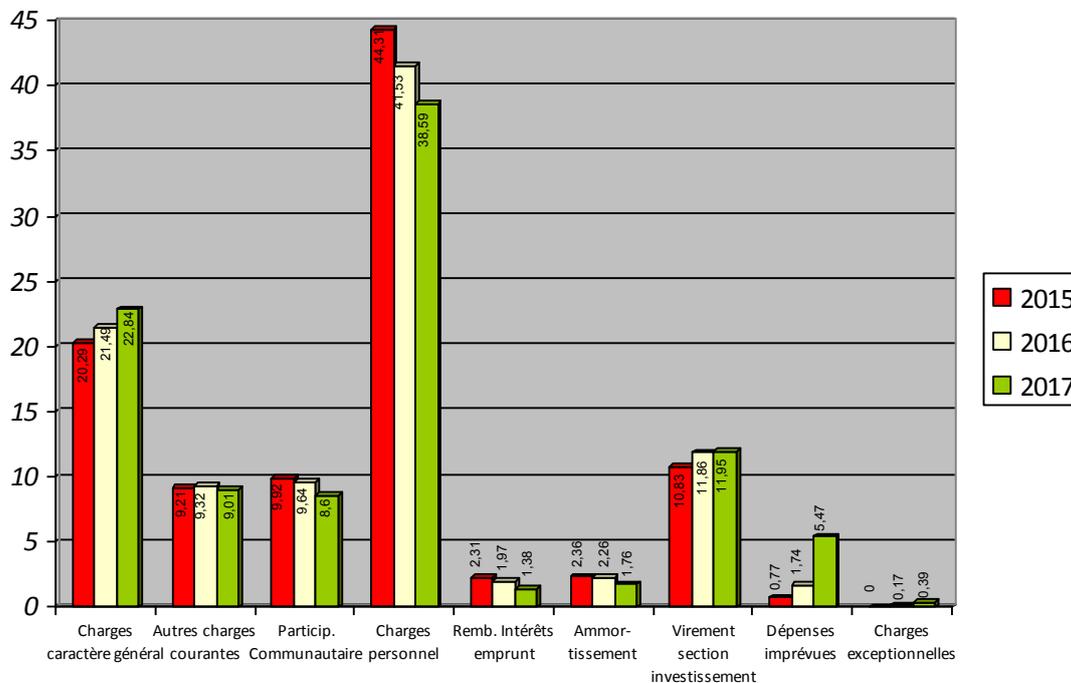


**Important !!!** Les **déchets verts**, les **encombrants**, les **gros cartons**, les **gravats** et les **déchets ménagers dangereux** sont à déposer en déchetterie communautaire.

## Budget Communal (section fonctionnement)

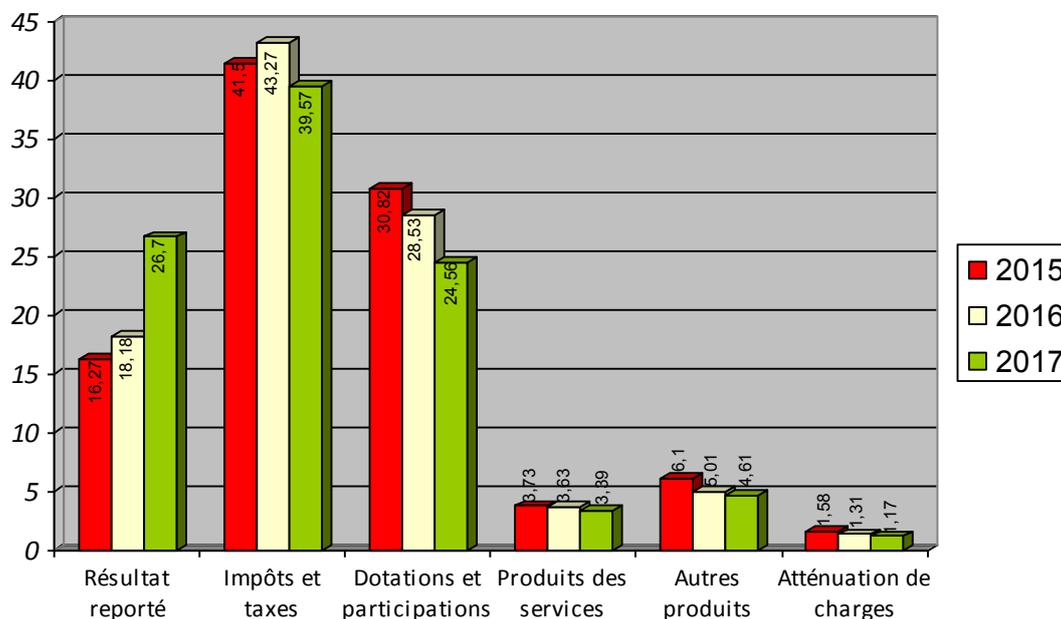
Vous trouverez ci-dessous les grandes masses des budgets primitifs de 2015, 2016, 2017. Nos dépenses de fonctionnement sont assez stables avec un budget moyen sur 3 ans de 354 293,90 €

### Comparatif des dépenses de fonctionnement



En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, la participation de l'Etat dans notre équilibre budgétaire a diminué en moyenne de 4506€ par an, baisse qui ne peut être totalement compensée par la hausse de nos impôts locaux ce qui nécessite une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir dégager un excédent pour alimenter la section d'investissement

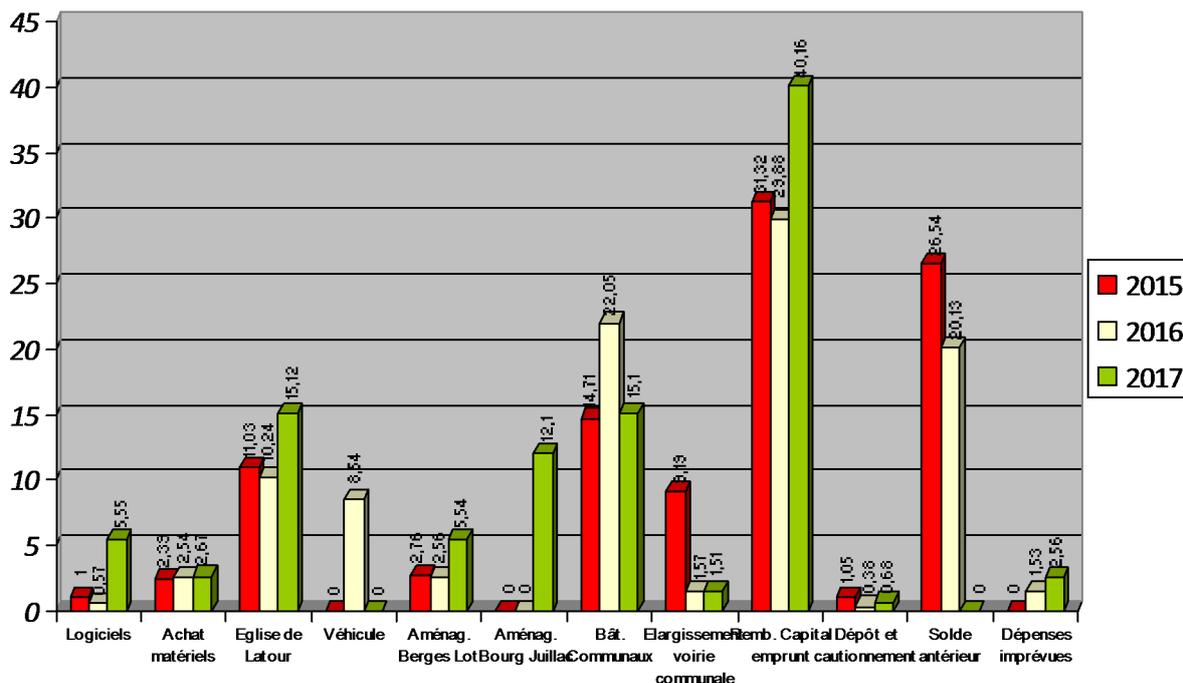
### Comparatif des recettes de fonctionnement



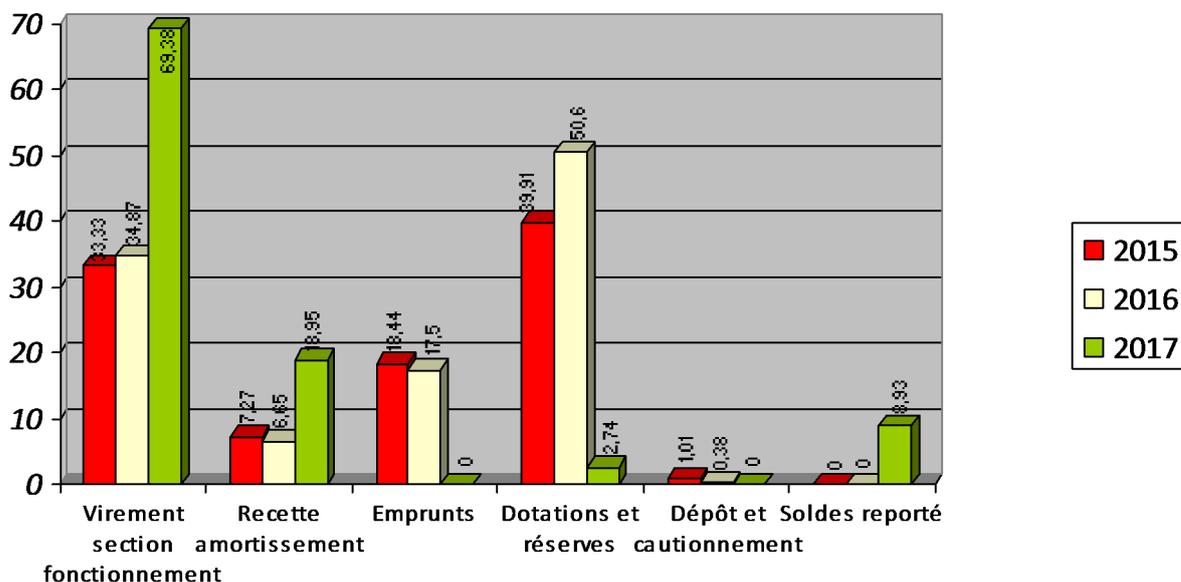
## Budget Communal (section investissement)

L'investissement, plusieurs programmes ont été reconduits, notamment en informatique avec un projet de site internet, achat de matériels, l'Eglise de Latour en partenariat avec la commune de Belaye, l'aménagement du bourg de Juillac, l'extension du garage, l'aménagement des berges du Lot autour du ponton à Juillac. Notre section d'investissement se monte en moyenne à 97 681.27€ par an, remboursement du capital de nos emprunts inclus

### Comparatif des dépenses d'investissement



### Comparatif des recettes d'investissement



## Infos Pratiques : Le Moustique Tigre



Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements.

Particulièrement nuisible, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Comment éviter son développement ? Par une action individuelle et collective consistant à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau.



### UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

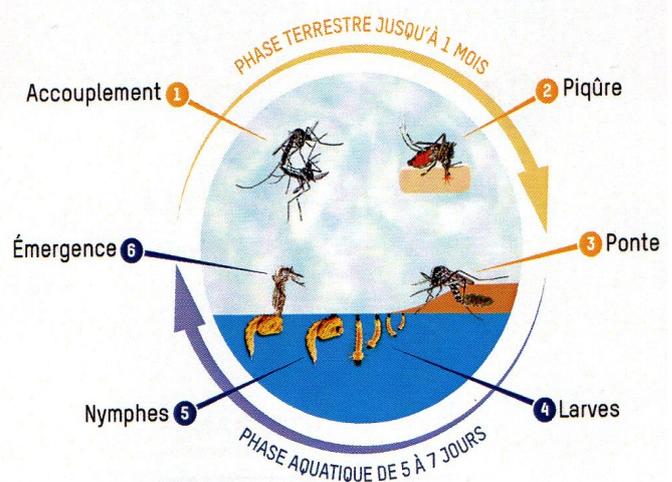
L'État (Préfectures, ARS, CIRE,...) et les Conseils départementaux ont mis en place, dans chaque département concerné, un comité de pilotage chargé de suivre le plan de lutte contre la prolifération de ce moustique.

Ce sont les Conseils départementaux qui financent les démarches de surveillance, de prévention et de lutte antivectorielle. Dans notre région, ils en ont confié la mise en œuvre à l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen).

## COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun Nom scientifique	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)	

## LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



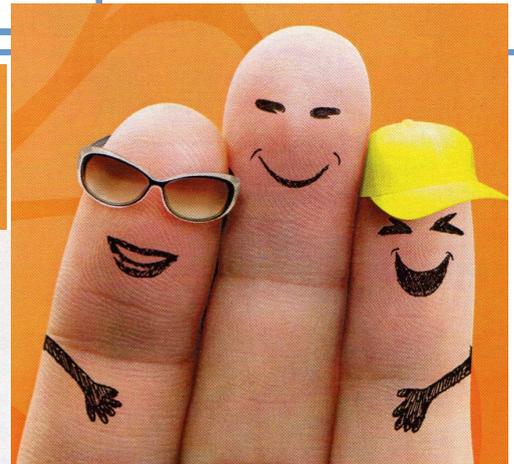
## Le Moustique Tigre (suite)

**FAISONS ÉQUIPE  
AVANT QU'IL PIQUE**

**PRIVONS-LE D'EAU !**



BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !



## COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



**1**

**MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...**  
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...



**2**

**DÉCHETS**  
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.



**3**

**SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...**  
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



**4**

**PISCINES - BASSINS**  
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.



**5**

**GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**  
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.



**6**

**RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**  
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.

### L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir de gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

## Club de l'Amitié

### Le club de l'Amitié communique

Le bureau du club a été reconduit dans son intégralité à l'assemblée générale du 10 janvier 2017

Trois nouveaux adhérents ont intégré le club, quatorze l'ont quitté, la plupart pour des raisons de santé, ce qui porte l'effectif à 85.

À l'issue de la réunion, nous avons partagé la galette des rois,

La réunion du 07 février avait pour but, la répartition des rôles pour que le repas canard se déroule sans accrocs. Pour nous remonter le moral, nous avons dégusté les crêpes fabriquées par les adhérentes.

Donc, après une telle organisation, le repas canard du 19 février ne pouvait être que réussi ! 87 personnes avaient fait le déplacement et peuvent en attester.

Le 18 avril, nous fêtons Pâques en dégustant la coque.

La réunion du 16 mai est reportée au 23 mai. Nous solliciterons de nouveau nos pâtisseries "maison", afin de remplir de leurs gâteaux l'étal que le club tient tous les ans au vide-grenier organisé par l'association " Au Plaisir du Goût "

Le 28 mai, vide-grenier; venez nombreux nous rendre visite, vous trouverez peut-être le petit objet qu'il vous manque ou la pâtisserie qui vous fait envie. Nous fabriquons du sucré, du salé, du sans gluten ni produits laitiers .

Le 02 juin, le club d'Espère organise sa journée de la forme. Une bonne journée en perspective

Le jeudi 22 juin est la date retenue pour notre sortie annuelle. Nous prospectons pour trouver un endroit pas encore visité, pas loin, pas cher, sans trop de déplacement à pied et surtout avec un bon menu au restaurant... Cela fait beaucoup de critères à remplir et rallonge d'autant les recherches

Le 29 juin le pique-nique se fera au lac de Catus, mais avant, il faudra le mériter, c'est-à-dire, faire de l'exercice, au choix ... vélo, rando, marche, et seulement ensuite, place aux agapes.

Tous les lundis, de 16h à 16h30, la chorale et ses Tamalous vont chanter avec les enfants de l'école... Que du bonheur !

Si, à la lecture de ce texte, l'envie pressante de venir nous rejoindre vous titillait, sachez que vous pouvez le faire à tout moment, pour une modique cotisation de 16€ à l'année.

Vous serez les bienvenues



Repas Canard

Goûter de Pâques



## Au Plaisir du Goût



A l'heure actuelle, l'association Au Plaisir du Goût prépare le vide grenier qui aura lieu le 28 mai prochain, comme d'habitude jour de la Fête des Mères.

Le tarif reste inchangé : toujours 8 euros l'emplacement de 12m<sup>2</sup>.

Les réservations sont déjà ouvertes au 05.65.36.20.46.

Le Président

## *Embellissement*

### L'Association Anglars-Juillac Embellissement (AJE)

Notre assemblée générale s'est tenue le mercredi 1er février 2017.

**Concours maisons fleuries** : comme les années précédentes nous allons renouveler l'attribution des prix. Il y aura un premier passage courant mai (car les rosiers sont en pleines fleurs) et un second certainement courant juin. La remise des prix sauf changement se déroulera le 13 juillet pour les grillades.

Cette année sera le dernier passage pour le concours. En effet par manque de participants les maisons fleuries sont les mêmes d'une année sur l'autre, par conséquent nous avons pris la décision de ne pas renouveler ce concours. Par contre nous acceptons toutes suggestions pour innover autre chose...à étudier.

**La décoration de Noël** devant la mairie a été encore une fois une belle réussite. Merci à tous pour votre aide et vos idées. Vous avez pu remarquer les grands panneaux peints sur la place de Juillac et à la sortie du bourg d'Anglars. Ceux-ci ont été réalisés en partie par Mme Spencer Karina et Mr Cavalié Vincent (aménagement paysager)

**Embellissement** : devant la garderie nous avons remplacé les vieux rosiers par des fusains et des goras, derrière la salle des fêtes nous avons mis des hortensias.

Un grand merci à **Nicolas** pour son aide.



**PETIT RAPPEL** : Toutes personnes désirant rejoindre l'association sont bien évidemment les bienvenues. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Nous faisons un *APPEL AUX DONS* de plantes, boutures, repousses, arbustes et tous autres, merci pour votre générosité.

La présidente Marie et son équipe.

L'équipe A.J.E.

## *Association du Foyer des Jeunes*

L'assemblée Générale du Foyer des Jeunes d'Anglars-Juillac se tiendra le 09 juin 2017 à la Salle des Fêtes à 21 heures.

Les personnes intéressées par les activités sociales culturelles de cette association sont cordialement invitées à cette assemblée générale.

La Présidente.



## Nouvelles de l'Ecole Maternelle

### Projets éducatifs :

**-Bibliothèque municipale :** Les dames de la bibliothèque sont venues à l'école le mardi 22 Février. Nous sommes allés à la bibliothèque le 21/03. Le mardi 9 Mai, elles viendront nous raconter des histoires à l'école. Nous n'avons pas encore fixé les dates pour juin et juillet.

**-Chorale d'Anglars-Juillac :** Tous les lundis après-midi, la chorale vient chanter avec les élèves. Nous apprenons des chants communs. C'est un véritable échange.

**La chorale et le personnel de la bibliothèque** sont venus partager notre goûter de Noël en Décembre et manger la galette en Janvier. Les élèves sont contents de réaliser des gâteaux pour les partager ensuite avec tous. C'est un moment convivial.

Au retour des vacances de Noël, les élèves ont reçu un livre en cadeau de la part de l'APE. Nous remercions l'APE pour cette attention.

**-Ludothèque :** La prochaine visite est prévue le 27/04. A chaque visite, nous ramenons des jeux pour pouvoir les réutiliser et les réinvestir en classe.

**-Jardin :** Les élèves continuent à s'occuper du jardin de l'école : jardin potager, aromatique et floral. Ils s'occuperont des semis et prépareront la terre. Ils ont pu observer la croissance des tulipes, jacinthes, crocus et muscaris.

**-Littérature :** Les élèves participent au prix littéraire les « incorruptibles ». On a lu tous les albums sélectionnés. Les familles qui le souhaitent peuvent les emprunter. Le vote aura lieu le 22 mai.

**-Projet « Marcel Marceau » :** Anne Sicco et Aurélia Marceau ont travaillé autour du jeu et de l'imaginaire des enfants à travers des exercices techniques (mains, corps et marches) et autour des expressions : mimer des émotions (tristesse, joie, colère, peur...) puis avec des accessoires repris en travail mimé (plume, verre rempli d'eau,...) En classe, nous avons réalisé une maquette du trajet école/ théâtre. Nous sommes en train de réaliser la maquette du théâtre.

### Les actions et manifestations communes aux trois écoles du RPI :

**-Loto :** En collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves ABC et tous les parents d'élèves volontaires, l'équipe pédagogique du RPI a organisé un loto le samedi 3 décembre 2016 à 20h30 à la salle des fêtes d'Anglars-Juillac. Cela s'est bien passé. On a eu beaucoup de monde. On remercie tous les participants. Nous n'avons pas encore le bilan financier de cette action.

**-L'activité natation :** Les séances auront lieu à la piscine de Puy-l'Evêque le vendredi après-midi, de 14h15 à 15h00 pour les élèves des écoles d'Albas et de Castelfranc et de 15h00 à 15h45 pour ceux de l'école d'Anglars-Juillac, à partir du vendredi 5 mai 2017 jusqu'au vendredi 30 juin 2017 inclus.

**-La kermesse** se déroulera samedi 17 juin 2017 à Albas.

Le thème du spectacle : Nino Ferrer

La chorale d'Anglars-Juillac s'associera au spectacle aux côtés des plus jeunes.  
Mme Montagne



Noël 2016



Goûter de Noël

Galette des Rois... et Reines !!!



## *Bibliothèque Municipale* (à droite de la Mairie)

**HORAIRES D'OUVERTURE :** le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Renouvellement de notre fond :

- 500 nouveaux ouvrages grâce au Prêt à Longue Durée
- 690 nouveaux ouvrages au Bibliobus

sont venus étoffer notre fond propre (environ 1500 livres)

Beaucoup d'ouvrages pour la petite enfance, mais aussi des livres jeunesse, documentaires, romans policiers et du terroirs, bandes dessinées...

Nous avons bénéficié à deux reprises d'une mallette Kamishibai avec grand succès auprès des enfants (école, garderie, ludothèque). Une troisième est prévue en septembre.

L'équipe des bibliothécaires.

Tél. : 05.65.36.21.70. aux heures d'ouverture

mail : biblio.anglarsjuillac@orange.fr

## *Etat Civil 2017*

### *Naissances*

LOUSTALOT Nolan, Fys, le 27/01/2017

SOULERY MENDES Lùna, Maria, le 25/02/2017

PRADINES Will, le 06/05/2017



### *Décès*

BOUYSET Agnès née JOFFRE, le 25/01/2017

LOUSTALOT Fys, le 26/01/2017

MONMEJAT Marie-Anne, Marcelle, le 08/03/2017

## *Trésor Public (infos)*

### Trésorerie de Luzech :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 nous avons été transférés à la Trésorerie de Puy l'Evêque, les horaires d'ouvertures sont les suivants :

Le lundi : de 13h30 à 16h30,  
Les mardis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h,  
Le mercredi de 9h30 à 12h30,  
Fermé le vendredi.

## *Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets du LOT*

### **ADAPAEF 46**

### **LA PECHE A L'ANGUILLE**

**Date d'ouverture de la pêche : du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Septembre**

Pendant cette période d'ouverture, les titulaires de licences cordes et nasses ou de licences filets, peuvent pêcher l'anguille avec des cordes munies de 18 hameçons maximum et avec 3 nasses à anguilles (*diamètre d'ouverture de la nasse : 4 cm et grosseur de la maille de la nasse : 10 mm*).

### **CONSEILS DE PECHE**

#### **Pour les cordes :**

Poser 3 cordes de 6 hameçons chacune, sur des postes différents.

- ☞ **corps de la ligne** : prendre une corde synthétique de 3 mm de diamètre (résistance 80 à 200 kg selon les fabricants), sur laquelle vous placez des hameçons 2/0 sur des bas de lignes de 40 cm de long en 60 centièmes montés en potence sur la corde. (avec un pater noster : émerillon 3 directions).
- ☞ **Les hameçons** : Espacez- les de 1.20 m environ. Les hameçons peuvent être eschés de poissons morts ou de gros vers (lombric ou ver canadien).
- ☞ **Pose de la corde** : le départ de la corde est attaché à un arbre sur le rivage (choisir une branche souple mais résistante, d'une section de 3 à 4 cm) suivi d'un poids de 500g. Faire suivre les 6 hameçons espacés chacun de 1.20m environ. Pour terminer, le fond de la corde sera muni d'un 2<sup>ème</sup> poids d'environ 500 g.

Les cordes sont posées le soir à la tombée de la nuit et relevées le lendemain matin au levé du jour.

**Attention aux surprises, les silures peuvent être au rendez-vous – gare à la casse !!**

#### **Pour les nasses :**

- ☞ Poser les nasses sur le fond de la rivière avec l'entrée (entonnoir) en aval et la pointe en amont. Les attacher à l'aide d'une ficelle à une branche.
- ☞ Les nasses peuvent être posées sans appâts mais également avec des vers ou des petits poissons morts déposés dans un sac laissant passer l'odeur (ex : une chaussette...).
- ☞ Les nasses sont relevées tous les 2 jours.

**Bonne pêche à tous !**

**Après l'effort, le réconfort autour d'une bonne matelote par exemple !**

#### **Recette : Préparation : 40 mn, cuisson 1h30**

*1kg d'anguille – 125 g de lard de poitrine – 3 dl de bon CAHORS, 2dl de bouillon, 60 g d'oignons, 125 g champignons, 60 g beurre, 6 croutons frits, 40 g farine, 6 écrevisses. Sel poivre. 1 bouquet garni.*

Faire revenir dans 30 g de beurre les oignons hachés et le lard coupé en dés. Les retirer une fois dorés. Faire avec la farine un roux brun mouillé avec le bouillon et le vin de Cahors. Laisser mijoter 30 minutes avec les champignons, bouquet garni, sel poivre. Mettre alors l'anguille coupée en tronçons et dépouillée, faire cuire doucement 45 minutes. Disposer les croutons frits dans le reste du beurre dans le fond du plat, les recouvrir des morceaux de poisson. Napper avec la sauce. Garnir avec les écrevisses.

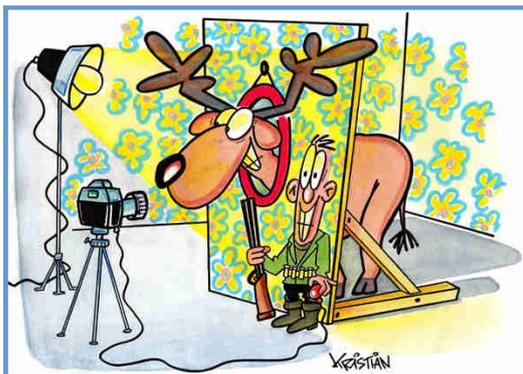
AAPPMA (Association Agréée Pour la Protection du Milieu Aquatique)

Jean-Charles BASSET Président de l'ADAPAEF 46

le Bourg – Anglars 46140 ANGLARS-JUILLAC

Tél 05.65.30.53.10 Port 06.67.22.43.63

[Mail jeancharlesbasset@orange.fr](mailto:jeancharlesbasset@orange.fr)



## *Société de Chasse*

La société de chasse compte actuellement 25 adhérents. Son premier rôle est de prévenir et d'agir sur les espèces qui causent des dégâts sur les cultures. Une recrudescence de grand gibier, essentiellement chevreuil et sanglier se fait ressentir. En période de chasse nous pouvons prélever ces espèces, et en période de non chasse, nous aidons les agriculteurs à poser des clôtures électriques ou à mettre tout en oeuvre pour repousser le gibier. Le chevreuil, lui, est soumis à un plan de chasse, c'est à dire que son prélèvement est contingenté. Chaque année, des comptages nocturnes sur des circuits bien précis sont réalisés pour en déterminer la population et pour en attribuer le nombre à prélever, afin d'en préserver son équilibre.

La société de chasse fait aussi partie d'un réseau de surveillance sanitaire de la faune sauvage. C'est par le biais de la fédération des chasseurs du Lot que les informations nécessaires sont collectées. Tous les résultats sont intégrés dans une grande base de données nationale qui permet d'établir le bilan annuel de la santé animale sauvage en France. Des chasseurs sont aussi formés pour l'examen initial de la venaison et pour en assurer les premières règles d'hygiène.

Mais la chasse, c'est aussi des passionnés, qui à la fin de la saison, réunissent un bon nombre d'amateurs venus déguster les recettes locales. Ce jour là, le gibier du bois d'Anglars, mijoté par des mains expertes, réjouit toutes les papilles.

A la saison prochaine !

### *Les Cuisiniers du Repas de la Chasse*



## *ASA Irrigation Anglars-Juillac Vallée du Lissourgues*

Son assemblée générale a eu lieu le 28 avril 2017 à la salle des jeunes à laquelle 60 personnes présentes ou représentées ont participé.

Un nouveau Conseil Syndical a été élu et de ce fait une nouvelle gouvernance a été mise en place et se présente comme suit :

Mr SALCET Denis, Président

Mr BOUYSSOU Serge, Vice Président

Mr RELHIE François, Vice Président

Mr MOULY Jean-Baptiste, Trésorier

Mr BOUDET José, Secrétaire

Mrs MEGES Armand, LACOMBE Jean-Claude, VINEL Pierre, CANTAGREL Jean-Claude, DELLARD Sébastien, LAFFARGUE Jean-Pierre sont membres.

## Association Tennis Club Anglars-

- Je me souviens ... l'engouement des années 80 pour le tennis... la victoire de Yannick Noah à Roland Garros le 5 juin 1983... les courts de tennis fleurissent durant ces années là, dans les villages, des plus grands aux plus petits. - Je me souviens ... la décision de profiter des aides de la FFT et du soutien de la mairie d'alors pour construire un court de tennis ... la création de l'association « Tennis Club d'Anglars-Juillac ». - Je me souviens... les rires... les crises... les ratés... les



coups droits magiques... les lobes traitres... les smashes assassins... les revers coupés...

les amortis vicieux... les coups de raquettes des enfants enthousiastes... la tactique des plus âgés venant au secours d'une technique fragile ... - Je me souviens... le temps passe... les dimanches matins qui deviennent moins animés... - Je me souviens... le samedi 1<sup>er</sup> mai 2010... la question de l'avenir du tennis se pose ... la commune a pris en charge la réfection du court de tennis, devenue nécessaire, avec la participation de ses voisins d'Albas, de Belaye et de Castelfranc... Pierre Souques, Maire d'alors, trouve les mots pour décider une équipe à relancer l'association... - Je me souviens... les coupe-chapeaux sous le soleil du mois de juin... Les joutes, toujours conviviales, se tiennent sous le regard amusés de ceux qui à leur tour seront sous le feu des projecteurs... le pique nique fait une pause dans cette journée sportive... les uns racontent les prouesses de la matinée ... d'autres pensent déjà aux efforts de l'après-midi...

Nous sommes aujourd'hui en 2017... le tennis ne fait pas le plein. Mais j'observe que le lieu attire encore. On peut y voir en passant des chorégraphies atypiques et très personnelles ... les plus jeunes n'hésitent pas à investir l'espace de leurs jeux singuliers... Ce lieu n'appartient-il pas à tous ? Chacun doit pouvoir se l'approprier. Mais ce bien commun doit être entretenu et respecté. Cela doit être un point de vigilance. La sécurité des personnes, aussi, doit être garantie en toutes circonstances. Les assurances sont toujours là pour nous rappeler qu'elles se nourrissent d'une cotisation annuelle qui évolue chaque année (*la responsabilité civile, obligatoire, permet de répondre des dommages causés et subis par les membres actifs de l'association, bénévoles et mineurs placés sous leur surveillance, et des dommages subis par les spectateurs lors des manifestations qu'elle organise. Elle doit également répondre des dommages qu'elle peut causer aux locaux qui sont mis temporairement à sa disposition*).



-Vous aimez ce sport et vous souhaitez le pratiquer, faites vous connaître et soutenez l'association par une adhésion qui se veut volontairement modeste, symbolique même mais aussi, quand même, significative... - vous êtes plus observateur que joueur, vous pouvez jouer un rôle. Participons tous à maintenir ce lieu propre, sûr, respecté.



C'est le printemps... les beaux jours du mois d'avril nous offrent de belles surprises. Dernièrement, en me rendant au tennis, j'ai fait la connaissance d'un nouveau résidant sur la commune. Je me suis dit plus tard que ce lieu pouvait favoriser d'agréables rencontres... Je me suis alors rappelé des traversées de villages où les courts de tennis avaient été rasés pour laisser la place à des aires de jeux ...

Je ne souhaite pas cela pour la commune... Les installations sont encore en bon état, et, avec de la bonne volonté, il est toujours possible d'agir - recoudre le filet, rénover la chaise d'arbitrage, nettoyer les abords, rendre le grillage, communiquer de nouveau par tous les moyens ... Je ne suis pas seul je crois à être attaché à ce projet. Je veux continuer, dans la mesure de mes moyens et de ceux de l'association, à entretenir ce bien communal ...

La prochaine Assemblée **Générale** de l'association se tiendra **le vendredi 16 juin à 19h dans la salle des jeunes**. Une nouvelle fois, la question de son avenir sera posée. Ce sera un temps fort du tennis Club. L'association a plus que jamais besoin de toutes les énergies pour mener les actions d'aujourd'hui et demain. N'hésitez pas à vous faire connaître et à me contacter.

Je remercie chaleureusement celles et ceux qui se sont investis dans le passé... celles et ceux qui se mobilisent aujourd'hui avec leurs moyens dans l'intérêt de l'association...

Bienvenue à celles et ceux qui voudront demain prendre le chemin des filets ...

Vincent PHILIP, Président du Tennis Anglars Juillac





*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## *Elections Législatives*

Tout le monde connaît les futures dates des élections législatives **les 11 et 18 juin 2017.**

Si vous souhaitez voter par procuration faite la démarche auprès de la gendarmerie de Luzech ou Puy l'Evêque ou du lieu où vous résidez suffisamment tôt afin que la Poste ait matériellement le temps d'acheminer le volet qui revient à la mairie.

## *Cartes d'Identités et Passeports*

Depuis le mois de mars 2017 nous ne sommes plus habilités à instruire les demandes de carte d'identité, pour cela il faut vous rendre à la Mairie de Puy l'Evêque comme pour les demandes de passeport.

## *Le Cimetière d'Anglars*

Le mur d'enceinte retrouve petit à petit un aspect visuel agréable, du crépis d'un côté et du nettoyage de l'autre.

Nous souhaitons faire l'historique de toutes les sépultures du cimetière et les archiver dans un outil informatique. Pour cela nous avons besoin de vous. Si vous êtes propriétaire d'une concession et que vous en connaissez les antécédents, aussi minimes soient-ils, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la mairie le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h.

De nombreuses sépultures sont ou vont être en mauvais états, laissées à l'abandon.

Nous sommes aussi preneurs de tous renseignements nous permettant de retrouver un membre de la famille, merci pour votre aide.



Portail réparé



Enceinte nettoyée



Remise en état du mur

## Association Festive d'Anglars-Juillac



L'association Festive d'Anglars Juillac aura le plaisir de vous accueillir  
pour sa 10ème Fête de la St Jean le 10 JUIN 2017

- 14h30 concours amical de pétanque en doublette (inscription gratuite)
- 19h apéritif
- 20h repas : adultes 15 euros - enfants 6 euros (- 12 ans)



soupe à l'oignons, salades, viandes grillées,  
salade verte, fromage et tarte aux noix

**Apportez vos couverts !**

Soirée dansante

Inscription à la Mairie 05 65 36 21 70

**14 Juillet 2017**



### **La Soirée Grillades « dite » du 14 Juillet**

Se déroulera le jeudi 13 Juillet 2017  
à la Salle des Fêtes.

**( N'oubliez pas vos couverts )**

## Fête d'Anglars-Juillac

**Cette année la fête votive d'Anglars-Juillac aura lieu les 22, 23 et 24 juillet 2017.**

### **Programme de la fête :**

Samedi 22 juillet

Repas animé par Dj Gaël

Dimanche 23 juillet

Apéro TAPAS animé par la Pieuvre, Zompa Family et  
Toulouse Skating Foundation

Lundi 24 juillet

Bataille de Confettis animée par l'Orchestre Jam City  
Thème de la soirée : Le Moyen Âge

**Venez nombreux !!!**



## Infos Pratiques : les Numéros Utiles



Mairie : ☎ 05.65.36.21.70.

Ecole Maternelle : ☎ 05.65.36.28.82.



### Médecins : Commune de PRAYSSAC

- Dr LAVAYSSIERE ☎ 05.65.22.44.96
- Dr PERES ☎ 05.65.31.93.97.
- Dr RAYMOND ☎ 05.65.22.44.96.
- Dr VALLOIS ☎ 05.65.30.12.64.

### APPELS D'URGENCE

**POMPIERS**

**18 ou 112**

**SAMU**

**15**

**GENDARMERIE**

**17**

### Infirmiers Diplômés d'Etat : Commune de PRAYSSAC

- FERRARESE/COFFRE/CRASSAT ☎ 05.65.22.44.15.
- GAUTARD / VINTROU ☎ 05.65.36.47.17.
- CALOIN ☎ 06.60.55.86.12.
- NAISSE ☎ 06.84.53.84.60.
- SALDEN ☎ 05.65.22.44.915.

### Kinésithérapeutes : Commune de PRAYSSAC

- BERLAN ☎ 05.65.36.42.68.
- BOURNEL ☎ 05.65.30.64.50.
- PELHATE ☎ 05.65.30.89.69.
- LACOMBE VINCENT ☎ 06.81.04.22.88.

### Ostéopathe : Commune de PRAYSSAC

- CHEVALLIER Julie ☎ 06.89.48.12.98.

### Dentistes : Commune de PRAYSSAC

- BOFFETTI ☎ 05.65.21.77.19.
- JONQUET ☎ 05.65.30.62.54.
- OUEDRAOGO ☎ 05.65.30.62.54.

### Pharmacies : Commune de PRAYSSAC

- Pharmacie Place d'Istrie ☎ 05.65.30.61.47.
- Pharmacie Crozat ☎ 05.65.30.67.17.



### Ambulances : Commune de PRAYSSAC

- Harmonie Ambulance ☎ 05.65.22.30.30.
- Ambulance Roguet ☎ 05.65.20.04.06.



## Infos Pratiques : les Numéros Utiles

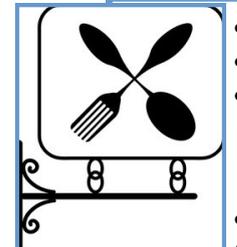


- Mr CAYRON Serge Mme BOUSQUET Aline : gîte, tél : 05 65 21 42 02, email : [cayron.bouquet@orange.fr](mailto:cayron.bouquet@orange.fr)
- Mme SINTES Sylvie : Au Charme des Reinettes, soins esthétiques, chambre d'hôtes, tél : 05 65 21 01 56
- Mr et Mme SOULAYRES Serge : gîte, tél : 05 65 30 52 55, email : [s.soulayres@orange.fr](mailto:s.soulayres@orange.fr)
- Mme COUHOT Marie-Jeanne : gîte, tél : 05 65 21 39 59
- Mr et Mme DELLARD Jean-Louis : gîte, tél : 05 65 36 25 19, email : [sdellard@orange.fr](mailto:sdellard@orange.fr)  gitechezmartou.fr
- Mr et Mme GILLIAM : Les Glycines, chambre d'hôte, gîte, tél : 06 65 21 29 01, email : [mgb@wanadoo.fr](mailto:mgb@wanadoo.fr)
- Mr et Mme SPENCER Philippe : Atelier Karina Knight, artiste peintre, chambres d'hôtes, tél : 05 65 21 53 65

email : [karina@karina-knight.com](mailto:karina@karina-knight.com)

\*\*\*\*\*

Mr HANNES Eric : Camping de Floiras : tél : 05 65 36 27 39, email : [info@campingfloiras.com](mailto:info@campingfloiras.com)



- Mr ROUSSELLE Richard : Hostellerie Clau Del Loup, tél : 05 36 36 76 20, email : [hostellerieclaudelloup@orange.fr](mailto:hostellerieclaudelloup@orange.fr)
- Mme GALATI Rachaël : Restaurant La Palombière, tél : 05 65 36 20 51
- Mr et Mme DIEU : Restaurant La Vénus - Prayssac, tél : 05 65 22 47 10

\*\*\*\*\*

- Mme PARDES Emilie : Les Saveurs d'Emilie, Nuciculture – Maraîchage – Transformation (Agriculture biologique), tél : 06 23 66 77 30, email : [la.noix@live.fr](mailto:la.noix@live.fr)
- Mr MOULY Jean Baptiste et Mme VITTECOQ Mailys : La ferme de l'origan, Viandes – Maraîchage (Agriculture biologique), tél : 05 65 53 10 67, email : [jbmouly@laposte.net](mailto:jbmouly@laposte.net)



\*\*\*\*\*



- Mr PELISSIE François : SCEV François Pelisié, Viticulture, tél : 05 65 21 47 35
- Mr SALCET Denis : Point de vente Vivalie / Côtes d'Olt – Vins, tél : 05 65 36 28 73, email : [magasin@cotesolt.com](mailto:magasin@cotesolt.com)
- Association d'Expérimentation Ferme Départementale : viticulture, tél : 05 65 36 28 93, email : [ferme-exp-cahors@wanadoo.fr](mailto:ferme-exp-cahors@wanadoo.fr)
- DISTILLERIE DE DORDOGNE : tel : 05 56 23 05 16,  [www.distilleriedouence.fr](http://www.distilleriedouence.fr)

- Mme ROMAN Carole : brocante, tél : 05 65 21 46 81, email : [lacale46@gmail.com](mailto:lacale46@gmail.com)
- Mme ALVES Josiane : coiffure à domicile, tél : 05 65 36 26 75
- Mr MEULET François : chauffagiste, tél : 05 65 21 40 16
- Mr BALLU François : artiste sculpteur, tél : 05 65 36 23 52
- Mme PHIPLIP-GIRARD Marie-Hélène : « Atelier de Marie » couture, tél : 05 65 21 08 17, email : [atelier.de.marie@orange.fr](mailto:atelier.de.marie@orange.fr)
- Mr SELLES Paul : charpentier, tél : 05 65 21 41 84
- Mr RONDELE Franck : élagueur, tél : 06 08 82 15 04, email : [franckrondele@orange.fr](mailto:franckrondele@orange.fr)
- Mr SARRAIL Thierry « ADELEC » : électricien, tél : 06 82 09 43 72
- Mr PELVILLAIN Bruno : ébéniste, tél : 05 65 36 20 46, email : [bruno.pelvillain@free.fr](mailto:bruno.pelvillain@free.fr)
- Mr VALVERDE Régis « A FOND LA GOMME » : vente de pneu, tél : 05 65 30 62 90
- Mme MARTY Isabelle, nourrice agréée, tél : 05 65 23 79 11
- Mme PELVILLAIN Marine : esthéticienne, tél : 05 65 36 44 66



- L'ŒIL DU SILENCE : salle de spectacle, tél : 05 65 21 97 90, email : [loeilusilence@gmail.com](mailto:loeilusilence@gmail.com)
- LE BILBOQUET : ludothèque, tél : 05 65 21 42 55, email : [info@lebilboquet.org](mailto:info@lebilboquet.org)